

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 28 septembre 2009****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE**Membres excusés** : Mme TENENBAUM (pouvoir M. MILLOT) - M. DUPIRE (pouvoir M. REBSAMEN) - Mme KOENDERS (pouvoir Mme MARTIN) - Mme BERNARD (pouvoir M. PRIBETICH) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)**Membres absents** :**OBJET****DE LA DELIBERATION****38, route d'Ahuy - Acquisition d'une parcelle de terrain**

Mme LEMOUZY, au nom des commissions de l'écologie urbaine, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Madame Hélène Menetray propose à la vente une parcelle de terrain située 38, route d'Ahuy, cadastrée section AO n°32, d'une superficie de 342 m<sup>2</sup>. Le bien est partiellement grevé de la servitude d'emplacement réservé n°30 au plan d'occupation des sols au profit de la Ville, ayant pour objet l'élargissement de la route d'Ahuy et son aménagement en faveur des piétons et des deux-roues.

Suivant l'accord amiable intervenu avec Madame Hélène Menetray, il est proposé de procéder à l'acquisition de cette parcelle de terrain libre d'occupation, d'une superficie de 342 m<sup>2</sup>, moyennant le prix de 68 400 €, soit 200 € le m<sup>2</sup>, conforme à l'évaluation de France Domaine.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'écologie urbaine, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- décider l'acquisition par la Ville, sur Madame Hélène Menetray, demeurant 19, boulevard Eugène Spuller - 21000 Dijon, d'une parcelle de terrain libre d'occupation, située 38, route d'Ahuy, cadastrée section AO n°32, d'une superficie de 342 m<sup>2</sup>, moyennant le prix de 68 400 € ;

2- dire qu'il sera procédé à cette acquisition par acte notarié ;

3- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

- 8 OCT. 2009



PUBLIÉ LE 12/10/09

Terrain de sports de la Charmette

Square Émile Poillot

**SECTION : AO**

Route d'Anjou

